

SOMMAIRE

Remerciements	7
Introduction	17
Avertissements et glossaire.....	21
CHAPITRE 1 - LA POSTURE DES ÉLUS DU CE	23
1.1 - Élus du CE : un mandat d'ordre public.....	23
Les missions du CE	23
Le mandat d'ordre public au quotidien.....	27
1.2 - Repères historiques	29
Les dates importantes.....	29
Les textes marquants.....	32
1.3 - La fonction de porte-voix du travail réel	33
Travail prescrit et réel, collectif de travail	34
Les enjeux liés à la connaissance du travail réel	35
1.4 - Chef d'entreprise et « chef » du CE	38
Présidence et primauté des élus.....	38
La carence de présidence.....	41
1.5 - Le délit d'entrave.....	42
Qu'est-ce qu'un délit d'entrave ?	42
L'action des élus du CE.....	43
1.6 - La relation permanente avec les salariés.....	46
La fonction de représentant du personnel	46
Le droit à l'expression directe et collective des salariés	50

CHAPITRE 2 - LES MOYENS DES MEMBRES DU CE	53
2.1 - Crédit d'heures et circonstances exceptionnelles	53
L'article L2325-6 et ses conséquences	54
L'utilisation des heures de délégation.....	55
2.2 - Nombre d'élus et élection du CE	56
Nombre d'élus au CE.....	57
Élection du CE.....	60
2.3 - Commissions du CE et extension des intervenants	63
Élargir le nombre d'intervenants.....	64
Les commissions du CE.....	65
2.4 - Le budget de fonctionnement	68
Des moyens pour analyser et agir	68
La vérification du budget de fonctionnement.....	70
Les nouvelles obligations financières des CE	73
2.5 - Le règlement intérieur du CE	74
Le règlement intérieur : une obligation récente	75
Le règlement intérieur au service des élus	76
2.6 - La formation des élus	77
La formation : un droit et une nécessité.....	77
Le contenu des formations	79
2.7 - Les instances regroupées (loi Rebsamen)	81
Les regroupements d'instances : comprendre l'essentiel.....	81
Zoom sur la nouvelle DUP (moins de 300 salariés)	83
Zoom sur le regroupement par accord (300 salariés et plus)	86
CHAPITRE 3 - DE L'ORDRE DU JOUR AU PROCÈS-VERBAL DE RÉUNION	89
3.1 - L'ordre du jour	89
L'ordre du jour : pourquoi et comment ?	90
Ordre du jour et convocations aux réunions	91
Ordre du jour et loi Rebsamen.....	93
3.2 - La réunion préparatoire	93
La réunion préparatoire : un impératif.....	94
La gestion des réunions préparatoires.....	95

3.3 - Votes et réunion plénière	96
Le rôle d'animation du secrétaire	97
Le recours au vote	98
Réunion plénière et engagements de l'employeur	101
Réunions du CE : les nouvelles dispositions (loi Rebsamen)	102
3.4 - Le procès-verbal (PV) de réunion.....	105
La portée du procès-verbal	105
La responsabilité du secrétaire du CE.....	106
Procès-verbal et loi Rebsamen.....	108
3.5 - Le compte-rendu de réunion des élus.....	109
Les objectifs du compte-rendu des élus	110
La diffusion du compte-rendu.....	111
CHAPITRE 4 - PRATIQUES DE TERRAIN ET OUTILS DU CE.....	115
4.1 - Priorités et gestion du temps	115
Objectifs et priorités	116
La gestion des priorités (matrice d'Eisenhower)	117
Les pratiques de bon sens.....	119
Code du travail : comment gagner du temps ?	120
4.2 - Les questionnaires	122
Intérêt et risques du questionnaire	123
Les principes de réussite du questionnaire.....	124
4.3 - Faut-il participer aux groupes de travail de l'employeur ?	126
Nature du dilemme	126
La démarche à suivre.....	127
4.4 - L'obligation de discrétion des élus	129
Confidentialité et liberté d'expression	129
Qu'est-ce qu'une information confidentielle ?	130
4.5 - La communication des élus : conseils pratiques.....	132
Une communication basée sur les faits	133
Conseils pratiques pour la communication écrite.....	135
Conseils pratiques pour la communication orale	137

CHAPITRE 5 - L'INFORMATION-CONSULTATION DU CE.....	141
5.1 - Information : savoir gérer le déficit culturel	141
L'exploitation des informations : un défi pour le CE.....	142
Qualité de l'information : quatre conditions à remplir	143
5.2 - La base de données économiques et sociales (BDES)	146
La configuration de la BDES.....	146
Éléments de réflexion	150
5.3 - Consultation et avis du CE.....	152
La consultation : objet et modalités.....	153
Avis et vœux du CE.....	156
5.4 - Les trois consultations annuelles du CE	157
Les trois consultations annuelles : présentation de synthèse	158
Consultation sur la situation économique et financière.....	159
Consultation sur la politique sociale	163
Consultation sur les orientations stratégiques.....	165
5.5 - Les délais préfix de consultation	168
Délais de consultation et délais de l'expertise	169
Délais préfix : incohérences et enjeux	171
CHAPITRE 6 - CONSULTATIONS ET ATTRIBUTIONS PHARES.....	175
6.1 - Licenciements collectifs pour motif économique	175
Les obligations de l'employeur.....	176
Un argumentaire économique à passer au crible.....	179
L'action du CE sur le plan de licenciement.....	181
Motif économique et recours juridiques.....	183
6.2 - Les droits d'alerte du CE.....	186
Le droit d'alerte économique : cadre juridique.....	187
Droit d'alerte économique : la faculté d'anticiper.....	190
Le droit d'alerte « sociale » du CE	192
6.3 - L'égalité femmes-hommes.....	193
Le dispositif légal.....	194
Bilan insatisfaisant et positionnement des acteurs.....	198
Conseils pratiques	200

6.4 - La formation professionnelle	202
Le contexte national.....	203
Les consultations sur la formation.....	204
Intervention du CE et volume de formation.....	206
La formation au plan qualitatif.....	207
 CHAPITRE 7 - LE RECOURS À L'EXPERT.....	 209
7.1 - L'expert-comptable du CE	209
L'expert ne se limite pas à une expertise comptable	210
Spécialisation et indépendance des experts du CE	211
7.2 - Panorama des expertises comptables du CE	213
Un large éventail de possibilités pour le CE	214
Les trois expertises annuelles.....	218
Enjeux inédits : l'assistance aux organisations syndicales	220
7.3 - L'expert technique du CE	223
L'expertise nouvelles technologies.....	224
L'expertise technique sur l'égalité professionnelle	226
7.4 - Pas de délégation de pouvoir à l'expert.....	227
Le positionnement de l'expert	227
La conduite de l'expertise par le CE.....	229
7.5 - La réunion plénière avec l'expert	231
Les effets positifs à attendre de l'expertise	231
Comment influencer sur l'employeur ?	232
 CHAPITRE 8 - CE ET COOPÉRATION DES ACTEURS SOCIAUX	 235
8.1 - Le positionnement clé du CE	235
Un large registre de moyens pour le CE.....	236
Spécialisation et complémentarité des instances.....	238
La complémentarité dans la pratique.....	240
8.2 - Le lien organique entre CE et CHSCT	242
Les références juridiques.....	242
Modalités relationnelles CE-CHSCT	244
8.3 - Les coopérations majeures CE-CHSCT.....	245
Coopération sur les PSE ou projets importants	245

Coopération sur les risques psychosociaux (RPS).....	248
Autres coopérations CE-CHSCT	251
8.4 - Syndicat et CE.....	253
Syndicat et CE : les points de jonction	254
Les complémentarités dans l'action	257
La capitalisation d'expérience via le syndicat	259
Extension des accords collectifs : attention danger	261
8.5 - Le rôle fédérateur du bilan social.....	263
Les caractéristiques du bilan social.....	263
Un référentiel social fédérateur.....	265
Limites du bilan social et solutions.....	266
Annexe 1 : Intervenants auprès des CE et liens Internet	269
Intervenants divers auprès des CE.....	269
Liens utiles sur Internet.....	270
Ouvrages recommandés	272
Annexe 2 : Comment calculer un taux de variation ou un écart ?.....	273
Annexe 3 : Points d'approfondissement	277
Contenu de la base de données économiques et sociales (BDES/chapitre 5.2)	277
Consultation sur la politique sociale : informations obligatoires (chapitre 5.4)	280
Égalité femmes-hommes : informations obligatoires (chapitres 5.4 et 6.3).....	281
L'arrêt « Fnac » du 13/12/2012 de la Cour d'appel de Paris (chapitre 8.3)	283
Précisions complémentaires sur la loi Travail (chapitre 8.4)	285
Le rapport annuel « Responsabilité sociétale de l'entreprise » (rapport RSE/chapitre 8.5)	286
Annexe 4 : Les différents CE.....	289
Délégation unique du personnel (DUP).....	289
Comité d'établissement.....	289
Comité central d'entreprise (CCE).....	290
L'unité économique et sociale (UES)	291
Annexe 5 : PSE/rôle de la Direccte et du tribunal administratif (chapitre 6.1)	293
Le rôle de la DIRECCTE	293

Le recours au tribunal administratif (TA)	294
Annexe 6 : Les trois négociations obligatoires et les accords de « mobilité interne » (chapitre 8.4)	297
Précisions préalables.....	297
Négociation annuelle sur la rémunération, le temps de travail et le partage de la valeur ajoutée dans l'entreprise.....	297
Négociation annuelle sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la qualité de vie au travail.....	299
Négociation triennale sur la gestion des emplois et des parcours professionnels	300
Le cas particulier des accords de « mobilité interne ».....	301
Annexe 7 : Modèles de lettre et de délibérations	303
Chapitre 1.5	303
Chapitre 6.3	305
Chapitre 7.2	305
Annexe 8 : Code du travail.....	309
À propos de l'auteur	313